

Les génocides du XXe siècle



Présentation

Ce livret pédagogique, réalisé par les services du Mémorial de la Shoah, accompagne l'exposition « Les génocides du XX^e siècle ». Son objectif est d'inciter les élèves à interroger activement les documents lors de la visite, en leur demandant un travail **de réflexion et de synthèse**. Les thèmes proposés sont répartis de la façon suivante :

- ❖ Une introduction générale :
 - **Définition et origines idéologiques des génocides**
- ❖ Des thématiques autour des trois génocides et des tueries de masse du XX^e siècle :
 - **Le génocide des Arméniens**
 - **La Shoah et l'extermination des Tsiganes (Roms et Sinti)**
 - **Le génocide des Tutsi**
 - **Les procès des génocides**
 - **Les autres tueries de masse du XX^e siècle**
 - **Les enfants face aux crimes**
- ❖ Une conclusion autour du thème :
 - **Preuves et Négationnisme**

Selon le niveau de connaissances et d'implication du groupe, l'ensemble des élèves pourra bénéficier d'un temps de découverte en autonomie avant la distribution des questionnaires, de façon à avoir un aperçu global de l'exposition.

L'introduction générale, pour l'ensemble du groupe, propose de réfléchir à la définition du terme « génocide ». Elle permet également de remonter aux origines des théories racistes pseudo-scientifiques de la fin du XIX^e siècle annonçant le premier massacre à caractère génocidaire, celui des Herero et des Nama.

Les six principaux thèmes, qui constituent le cœur de l'exposition sur les génocides et tueries de masse du XX^e siècle, pourront faire l'objet d'un travail en petit groupe. A l'issue de la visite, chaque groupe réduit pourra effectuer un travail de synthèse puis présenter aux autres élèves les résultats de ses recherches.

La conclusion thématique permet de comprendre le négationnisme et les moyens de le combattre à partir de sources historiques.

Les questionnaires facilitent :

- la recherche des informations, par des renvois aux panneaux de l'exposition
- l'organisation des connaissances, dans la perspective d'une restitution devant l'ensemble des élèves.

Cette activité se prête tout particulièrement à des groupes de 20 à 30 élèves.

A titre indicatif, la durée proposée est de 2h : 1H15-1H30 de visite et 30-45 minutes de présentation devant le groupe-classe.

Bonne visite !



Sommaire

Définition et origines idéologiques des génocides [1](#) > [4](#) et [19](#)

Le génocide des Arméniens [5](#) > [7](#)

La Shoah et l'assassinat des Tsiganes [8](#) > [15](#)

Le génocide des Tutsi [16](#) > [18](#)

Les procès des génocides [21](#) > [22](#)

Les autres tueries de masse du XX^e siècle [24](#)

Les enfants face aux crimes [20](#)

Preuves et Négationnisme [23](#) et l'ensemble des panneaux

Définition et origines idéologiques des génocides

Définition du terme « génocide »

1- Qu'est-ce qu'un génocide ? Définir brièvement et donner des exemples à travers le XX^e siècle.

Le terreau génocidaire

2- Sur quelles bases idéologiques se fondent le discours génocidaire ?

Le premier génocide du siècle ?

3- Des historiens qualifient le crime commis contre les Herero et les Nama de génocide. Quels éléments utilisent-ils pour le justifier ?

Guerre et génocide au XX^e siècle

4- En quoi la guerre favorise-t-elle la mise en place de politiques génocidaires ? Appuyez-vous sur des exemples.



Le génocide des Arméniens

5 > 7

Les acteurs

1- Quel est le contexte politique de l'Empire ottoman à la veille de la Première Guerre mondiale ?

2- Sur quoi repose l'idéologie des Jeunes Turcs ? Quel est le principal organisateur du génocide arménien ?

La mise en place

3- Quelles sont les méthodes employées pour assassiner les Arméniens ?



Approfondissements

4- Pourquoi parle-t-on de massacre d'un genre nouveau ?



La Shoah et l'assassinat des Tsiganes

Allemagne : naissance du nazisme et premières mesures contre les Juifs

1 – Complétez le tableau



8

DATE	EVENEMENT
	Création du NSDAP par A. Hitler
30 janvier 1933	
	Lois raciales de Nuremberg
Octobre 1938	
9-10 novembre 1938	
	Port de l'étoile Jaune en Allemagne

La ghettoïsation

2 – Quel est le plus grand ghetto d'Europe ? Quelles y sont les conditions de vie à l'intérieur ?



L'assassinat des Juifs d'Europe / Le cas des Tsiganes (Roms)

3- Quelles sont les méthodes employées pour assassiner les Juifs d'Europe « avant et après la conférence de Wannsee » ? En quoi ces méthodes comportent-elles des similitudes avec celles mises en place pour les Tsiganes ?

4- Définissez les termes suivants

5- En quoi le complexe d'Auschwitz-Birkenau devient-il le cœur de la politique génocidaire nazie pour les Juifs d'Europe occidentale ? Observez la carte ainsi que les trois photos. Comment nous renseignent-elles sur le processus de destruction des Juifs à Auschwitz ?

6- Que révèle le télégramme de Gerhardt Riegner ? Quelle est la réaction des alliés ?

Bilan

7- Quel est le bilan des victimes de la Shoah à l'issue de la guerre ? Vers où se dirigent principalement les survivants ? Quel est également le bilan de l'assassinat des Tsiganes ?



Approfondissements

8- Quelles expressions traduisent la politique criminelle et génocidaire des nazis ?



Le génocide des Tutsi

16 > 18

Un pays déchiré

1- De l'indépendance du pays à la mort du président J. Habyarimana en 1994, quelle est la situation politique au Rwanda ?

Le génocide

2- Comment les Tutsi sont-ils identifiés ? Quel sort les attend à partir d'avril 1994 ?

3- Observez le dessin portant le titre « Inyenzi, éminents Inkotanyi partons ! Nous venons vivre par la force avec ceux que nous avons complètement pillés » (panneau 16) . Que dit-il de la manière dont les Hutu considèrent les Tutsi ?

4- Observez la photographie de Daneila Nyirabazungu, comment les Rwandais mettent en place une représentation mémorielle ?



Les procès des génocides

Procès des responsables du génocide des Arméniens

1 Où se tient le procès ? Quel en est le verdict ? Que se passe-t-il le 15 mars 1921 ?

Procès des responsables du génocide des Juifs

2-Le procès de Nuremberg se tient entre novembre 1945 et octobre 1946. De quels crimes sont accusés les prévenus? Quelle place est accordée au génocide des Juifs ? Expliquez.

3- Quel est le premier procès entièrement consacré à la Shoah ? Justifiez votre réponse. (Aidez-vous de la photo à droite du panneau).

Procès des responsables du génocide des Tutsi

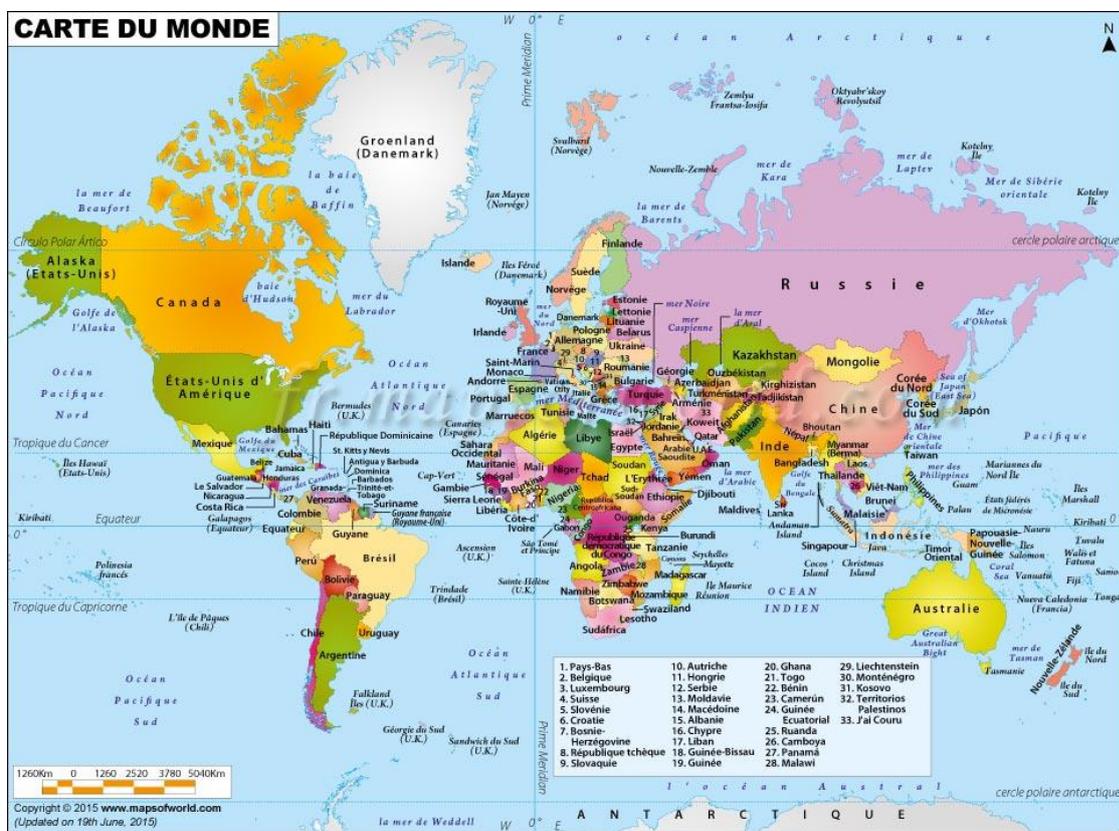
4- Combien d'accusés sont condamnés par le tribunal d'Arusha ? Quelle solution le gouvernement rwandais trouve-t-il pour juger les accusés encore détenus en prison ?

Les autres tueries de masse du XX^e siècle

1- Le XX^e siècle a été le siècle de multiples tueries. Au-delà des trois génocides reconnus, comment ces actes sont-ils qualifiés ?

2-Sur quelle notion un tribunal travaille-t-il ?

3- Pointer sur cette carte les principaux lieux où ont eu lieu les tueries de masse : Ukraine, Cambodge, Namibie, Pologne, Ex-Yougoslavie.



Les enfants face aux crimes

20

Une cible privilégiée

1-Pourquoi, dans chaque génocide, les enfants sont-ils considérés comme une cible privilégiée ?

Des acteurs du crime

2-En observant les deux dessins, quels éléments nous permettent d'affirmer que les témoignages des enfants sont aussi une source pour comprendre les faits évoqués ?



Preuves et Négationnisme

23

1- Qu'est-ce que le négationnisme ? Quels sont les moyens permettant de le combattre ?

Approfondissements

2- Pourquoi les bourreaux tentent-ils d'emblée de faire disparaître les traces de leurs crimes ?

3- Comment des documents, contemporains au génocide, deviennent-ils des preuves que le crime a **bien** été commis ?



Ce livret d'accompagnement pédagogique pour l'exposition produite par le Mémorial de la Shoah *Les génocides du XX^e siècle* a été réalisé par le service des activités culturelles et le service pédagogique du Mémorial de la Shoah – Institut Edmond J. Safra.
Responsable de publication : Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah
Coordination : Caroline François, chargée des expositions itinérantes,
Hubert Strouk, formateur – coordinateur régional du Mémorial de la Shoah,
Thierry Flavian, coordinateur du service pédagogique.
Rédaction : Anastasio Karababas, guide, conférencier, service pédagogique au Mémorial de la Shoah
Graphisme : Alexandre Labalette

Le Mémorial de la Shoah est partenaire agréé du ministère de l'Éducation nationale.

Il bénéficie du soutien permanent de :

- la Fondation pour la Mémoire de la Shoah
 - la Mairie de Paris
 - le Conseil régional d'Île-de-France
 - la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication
 - le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
 - La Fondation Edmond J. Safra
 - SNCF – entreprise partenaire principale
-

COUVERTURE : Village de Van, après la disparition de la population arménienne © D.R

Mémorial de la Shoah

17 rue Geoffroy-l'Asnier

75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

Fax : 01 53 01 17 44

education@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

© Mémorial de la Shoah, Mars 2016. Tous droits de reproduction réservés.

